

BULLETIN MUNICIPAL Février 2015

Le mot du Maire

Chers amis, L'hiver est là et avec lui les vacances de Février pour nos écoliers, et la neige ... et le centre de loisirs à Eglisolles... et le ski à Prabouré... et malgré le froid, un beau soleil qui repointe son nez de temps en temps. Et si les nuages nous recouvrent, il y a des musées dans la région, aussi bien du côté Puy de Dôme que du côté Loire. Il suffit de chercher sur Internet en tapant le nom des bourgs alentour.

Mais pour la municipalité, c'est aussi le temps des prévisions budgétaires pour 2015 et même les années futures. Nous sommes en pleine réflexion. C'est encore une fois à vous que je vais faire appel. La boîte à idées doit jouer à plein son rôle. N'hésitez pas, faites-nous des propositions. Les idées ne doivent pas manquer : nous en avons déjà un grand nombre avec en priorité celle de finir les aménagements du village que nous avons évoqués lors de la réunion de Décembre. Mais il faut aussi penser aux grands projets à développer, les parkings, l'achat et la rénovation de la salle des fêtes, l'assainissement dans le Chambon, le projet « Cœur de Bourg », la poursuite de la réfection des routes... Tout cela représente énormément d'argent et il faudra choisir d'autant que comme annoncé, la dotation gouvernementale est en baisse de 12% cette année. Aidez-nous dans notre réflexion.

A ce propos, mes demandes du précédent Bulletin Municipal n'ont pas été bien entendues. Pour la distribution des bulletins par les habitants du village et des hameaux, je n'ai eu que 5 réponses ce qui couvre de façon incomplète le bourg et pas du tout les hameaux sauf Etruchat et Pupanin. Je me vois donc contraint de faire distribuer encore une fois ce bulletin par la poste ce qui représente un coût de 65 euros. Je lance donc un nouvel appel à la population. En répondant, vous aidez votre village. De même, pour la dénomination des rues, je n'ai eu que 2 réponses ! Nous tenons à votre disposition des plans du centre bourg à la Mairie, que nous avons découpés selon les rues pour vous faciliter la tâche. Tout cela est à votre disposition. Je vous rappelle enfin que nous avons mis au secrétariat de la Mairie, une « tirelire » pour Jacques Chataing et que nous organiserons en Mars ou Avril, quand il sera libre, une soirée pour lui remettre un cadeau de remerciements. Nous lui devons bien ça !

C'est notre village et son esprit de solidarité que nous essayons de défendre. Merci de votre aide.

Lettre de notre médecin, Cristina Andriana Bichéa, aux viverolois et viveroloises

« Je voudrais commencer par remercier encore un fois tous ceux qui ont rendu possible notre arrivée et notre installation en Vallée de l'Ance. Cela correspond à un changement important de vie, mais grâce à votre chaleureux accueil, votre aide et votre collaboration, la transition a été presque imperceptible. Nous sommes désormais bien intégrés et prêts à prendre racine. Je voudrais remercier

particulièrement le Dr Chataing pour les mois de patience, de confiance, d'aide et de soutien qu'il m'a apportés depuis mon arrivée.

Depuis décembre, vous avez la possibilité de me connaître mieux et vous vous êtes déjà forgés une impression : il est vrai que vous avez maintenant un autre médecin, un étranger, une femme, jeune, qui voit parfois les choses autrement. Les principes de la médecine restent les mêmes, bien sûr, mais chacun exprime sa vision personnelle, résultat de toutes les expériences accumulées antérieurement.

J'ai commencé avec beaucoup d'enthousiasme et j'ai vite compris qu'il fallait beaucoup plus de temps pour vous connaître, en temps que personne et bien sûr comme patient avec un dossier médical. L'un des points majeurs de mon métier doit être la relation créée entre le médecin traitant et ses patients, une relation de confiance et de respect réciproques. Petit à petit, consultation après consultation, j'y arriverai mais il faut m'en donner le temps, avec patience, afin que j'apprenne à vous connaître précisément, personnellement et médicalement. De ce fait et je le déplore, la salle d'attente reste toujours pleine et les temps d'attente trop longs. Vous l'acceptez gentiment mais, pour moi, ce n'est pas une situation agréable et facile à gérer car j'ai toujours l'impression de travailler sous pression et je finis ma journée de travail fatiguée et stressée. J'aime beaucoup mon travail, mais j'aime aussi la vie de famille, et il faut que je trouve une équilibre entre les deux.

C'est la raison pour laquelle je voudrais vous proposer un nouveau système de consultation **exclusivement sur rendez-vous** : je pourrais ainsi travailler avec plus de tranquillité, sans être préoccupée pour ceux qui attendent, en vous offrant plus d'attention et de temps. Et pour vous, les temps d'attente seraient diminués. Je vous précise en outre que :

- les urgences seront évaluées chaque jour permettant de séparer les vraies urgences des urgences relatives ;
- pour le renouvellement de vos traitements, je vous conseille de solliciter le rendez-vous une semaine auparavant ;
- le système de visites à domicile reste le même, celui établi par le Dr Chataing : je vous recommande de téléphoner à l'avance en tenant compte que les mardis et les mercredis, je dois passer aussi dans les maisons de retraite ;
- le jeudi après-midi, le cabinet sera fermé ;
- le samedi, le cabinet sera ouvert le matin seulement et fermé toute la journée du dernier samedi de chaque mois.
- les nouveaux horaires **à partir de 01 avril 2015** seront

	8:30-11:30	14:00 - 17:00	17:00 - 19:00
Lundi	RDV	Visite	RDV
Mardi	RDV	Visite + Maison retraite	RDV
Mercredi	RDV	Visite + Maison retraite	RDV
Jeudi	RDV	Fermé	Fermé
Vendredi	RDV	Visite	RDV
Samedi	RDV	Fermé	Fermé

Je sais que cela sera peut-être un peu difficile au début, mais je ne doute pas qu'ensemble nous y arrivions ! Merci à tous ».

Informations diverses

1°) Prise d'un arrêté demandant aux commerçants de déneiger leurs pas de porte en cas de chute de neige

Le déneigement des trottoirs est habituellement sous la responsabilité des employés municipaux. Cependant il est fortement recommandé dans les territoires ruraux où les employés sont tenus d'assurer le déneigement des chemins communaux, que le maire prenne un arrêté pour que les trottoirs des bourgs soient déneigés par les commerçants à l'aplomb des murs de leur commerce. A la demande de plusieurs d'entre vous, j'ai donc décidé de prendre cet arrêté qui n'avait jamais été pris jusqu'à maintenant. Cela signifie qu'en cas d'accident par glissade devant un commerce, le commerçant pourrait voir sa responsabilité engagée si le déneigement n'est pas fait. Croyez bien qu'il ne s'agit pas d'une mesure discriminatoire mais d'une simple règle de vie en communauté qu'il est si important dans nos petits villages, de respecter. Merci !

2°) Recette de la pomelèque

Lors de la soirée gourmande du village, nous avons pu déguster 11 pomelèques toutes différentes les unes des autres et pourtant la recette de base était la même. Il y a donc quelques secrets de cuisinières que vous ne trouverez pas dans cette recette :

- 1 kg de farine de seigle
- 1 litre d'eau
- 6 pommes Canada (de préférence)
- Raisins secs (environ ½ paquet)
- 8 figues séchées (environ)
- 8 à 10 pruneaux (pas obligatoire)
- 3 cuillères à soupe de sucre semoule ou cristallisé (suivant si les pommes sont acides ou sucrées)
- Délayer le tout à la spatule et cuire environ 5 heures au four électrique TH 120°.

3°) Elections territoriales

Les élections départementales françaises auront lieu les 22 et 29 Mars 2015 afin de renouveler l'ensemble des conseils départementaux. À compter de ce scrutin, les « élections départementales » et les « conseils départementaux » remplacent les « élections cantonales » et les « conseils généraux », en vertu de la loi du 17 mai 2013. Le mode de scrutin est également modifié, passant à un renouvellement intégral des conseils au scrutin binominal majoritaire (un homme et une femme), pour un mandat de 6 ans, au lieu d'un renouvellement par moitié au scrutin uninominal tous les 3 ans. Un redécoupage des cantons a été effectué entre le 13 et le 26 février 2014. A compter du 1er janvier 2015, Viverols appartient au canton d'Ambert, 18287 habitants, qui regroupe en outre Arlanc, Baffie, Beurrières, La Chaulme, Champétières, Chaumont le Bourg, Doranges, Dorel'Église, Églisolles, La Forie, Grandrif, Job, Marsac en Livradois, Mayres, Medeyrolles, Novacelles, Saillant, Saint Anthème, Saint Alyre d'Arlanc, Saint Clément de Valorgue, Saint Ferréol des Côtes, ,Saint Just, Saint Martin des Olmes, Saint Romain, Sauvessanges, Saint Sauveur la Sagne, Thiolières et Valcivières. Le canton passe ainsi de 9 à 30 communes

4°) Création d'un club de tricot à Viverols

Mme SIMON Valérie de St-Clément, qui tient un stand sur le marché, se propose de créer un cours de tricot, crochet, macramé et atelier créatif à Viverols une fois par semaine, le mardi de 14H à 15H30, à partir de septembre 2015. Elle voudrait avant cela faire une enquête auprès de la population pour savoir s'il y aurait des personnes intéressées. Elle propose de lui téléphoner au 0681140881 : cela lui permettra d'établir le prix des cours en fonction du nombre de personnes inscrites.

5°) Pétition

Notre député, M. André Chassaigne, vient de déposer un projet de loi auprès de l'Assemblée Nationale, relative à l'entretien et au renouvellement du réseau des lignes téléphoniques. En effet, suite aux intempéries avec chute de neige de Novembre 2013, les pannes téléphoniques à répétition pénalisent la population et les activités professionnelles et touristiques de nos territoires. Le propriétaire de réseau, France Télécom devenu Orange, n'assure plus l'entretien et le renouvellement de son réseau lorsqu'il est abimé. Ce projet de loi vise à rendre ces interventions obligatoires. Nous tenons à votre disposition le texte de loi déposé par notre député, qui pourrait être débattu en Mai 2015 si un soutien massif des populations est obtenu. C'est la raison pour laquelle vous trouverez ci-dessous le texte d'une pétition qu'il conviendrait de signer et de renvoyer à M. Chassaigne courant Mars. Merci !

Exigeons la remise en état de notre réseau téléphonique

Elus et usagers, nous déplorons l'état très dégradé du réseau téléphonique depuis la tempête de neige de novembre 2013 (poteaux brisés, câbles ensevelis...)

Les pannes se multiplient faute d'une remise en état de ce réseau. Le mécontentement et la colère grandissent face à cette situation inacceptable pour la population.

Nous exigeons :

- Que la direction régionale d'Orange engage d'urgence les travaux nécessaires pour que l'accès au réseau soit rétabli durablement.

- Que soit débattue la proposition de loi déposée par le député André Chassaigne.

Nom Prénom	Adresse	Signature

Précision : Cette pétition signée est à retourner à la mairie de Saint-Gervais-sous-Meymont- Le bourg- 63 880 Saint-Gervais-sous-Meymont. Elle sera remise au délégué régional d'Orange au début du mois d'avril, juste avant le débat de la proposition de loi, déposée par le député André Chassaigne